

**AIDE À LA MOBILITE INTERNATIONALE DES DOCTORANTS
AIRES CULTURELLES
APPEL A CANDIDATURES 2020**

PRESENTATION GENERALE

L'Université Jean Moulin Lyon 3 ouvre l'appel à candidatures 2020 « **AIRES CULTURELLES** ».

L'objectif de cette aide est de favoriser la mobilité internationale des doctorants qui doivent se rendre à l'étranger pour effectuer leurs recherches. Bien que toutes les zones géographiques soient éligibles, certaines sont prioritaires. Pour 2020, les zones prioritaires sont celles définies par l'Alliance Internationale de l'Université de Lyon (UDL) à savoir Genève, Turin, Milan, Ottawa, São Paulo, Shanghai, Tokyo, Tohoku, Montréal et Sherbrooke.

Cette aide à la mobilité prend en charge une partie des dépenses (déplacement, hébergement) des doctorants effectuées dans le cadre d'un séjour à l'étranger pour réaliser leurs travaux de recherches (terrains, archives...). Sont exclus les frais de déplacement et de participation à un colloque à l'Etranger.

Seuls les séjours de courte durée (entre 3 et 9 semaines maximum) sont concernés. **Les mobilités débutent à partir du 20 avril 2020 et se terminent obligatoirement et au plus tard le 15 novembre 2020.**

L'aide est versée au doctorant au retour de sa mobilité, sur présentation de justificatifs (transport et hébergement). Le montant réel est calculé en tenant compte des frais réellement engagés sur une période maximale de 9 semaines, sachant que le montant total versé au doctorant ne peut pas excéder la somme qui sera mentionnée dans la notification de l'aide.

En règle générale, une seule « aide à la mobilité internationale – aires culturelles » est attribuée par doctorant pendant toute la durée de la thèse. Le doctorant a néanmoins la possibilité de déposer une deuxième demande de mobilité considérée alors comme non prioritaire.

Une « aide à la mobilité internationale – aires culturelles » n'est pas cumulable avec toute autre aide à la mobilité ou bourse de mobilité durant l'année universitaire en cours : chaque doctorant ne peut bénéficier que d'une seule aide pendant l'année 2020.

Calendrier de l'appel :

- Lancement de l'appel : **mardi 21 janvier 2020**
- Clôture de l'appel : **vendredi 6 mars 2020 – 12 heures** (date limite de dépôt des candidatures)
- Validation des dossiers par la Commission Recherche : **mardi 14 avril 2020**

Les dossiers de candidature complets (formulaire de candidature et pièces jointes) devront être transmis à valerie.dutilleul@univ-lyon3.fr et soline.beaud@univ-lyon3.fr (Service Général de la Recherche) sous **forme électronique (un seul fichier au format PDF)**.

Les candidats devront également remettre à Valérie Dutilleul, une **version papier** de leur dossier (Service Général de la Recherche, Université Jean Moulin Lyon 3, 18 rue Chevreul, 69007 Lyon).

Tout dossier incomplet sera irrecevable. **Pour rappel, les dossiers devront être déposés au plus tard le vendredi 6 mars 2020 à 12 heures.**

Les conditions d'éligibilité à une « aide à la mobilité internationale – aires culturelles » sont les suivantes :

- Le candidat doit être inscrit de la 1^{ère} à la 4^{ème} année (inclus) de doctorat à l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour l'année 2019-2020.
- Toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont concernées.
- Les candidats de toute nationalité (française et étrangère) peuvent présenter une candidature.
- La mobilité doit s'effectuer entre la France et un pays étranger sur l'année 2020.
- L'aide à la mobilité se fera sur la base des frais réellement engagés (transport et hébergement) par le doctorant pendant une période maximale de 9 semaines

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de candidature dûment complété et signé par le candidat
- Un curriculum vitae
- Un résumé du projet de thèse
- A partir de la 2^{ème} année d'inscription en doctorat et jusqu'à la 4^{ème} année (inclus), le doctorant doit accompagner sa candidature d'un état d'avancement de la thèse (bilan des années précédentes)
- Une lettre de motivation du candidat sur l'intérêt de la mobilité dans le cadre du projet de recherche de thèse **lors de l'année de la demande** : le projet de séjour doit être argumenté de manière à démontrer son utilité dans le cadre du projet de thèse
- Un programme de travail lors de la mobilité à l'étranger
- Un avis motivé du directeur de thèse sur la qualité du candidat et la nécessité de la mobilité lors de l'année de la demande
- Un avis motivé du directeur de laboratoire de l'université Lyon 3 dont dépend le doctorant
- Une lettre d'invitation d'un établissement (laboratoire ou service étranger)
- Le budget prévisionnel pour les dépenses de mobilité
- La copie des diplômes de master et les relevés de notes correspondants (format A4 sans agrafe)

Le dossier pourra comprendre des lettres de recommandation.

La sélection des candidatures (après éligibilité) :

La sélection des candidats et la détermination du montant à attribuer à chaque candidat seront validées en Commission Recherche. La décision rendue fera l'objet d'une notification écrite à chaque doctorant.

La sélection se fondera en particulier sur l'excellence du candidat, sur la correspondance éventuelle du sujet de thèse avec la politique scientifique de l'établissement et sur la nécessité de la mobilité dans le cadre de la thèse.

Pièces justificatives à fournir après réalisation de la mobilité

- Attestations de présence auprès du laboratoire ou service rattaché à l'établissement étranger d'accueil ou du responsable étranger (attestation mensuelle)
- Factures (transport et hébergement uniquement)
- Rapport de fin de séjour

FORMULAIRE DE CANDIDATURE - AIRES CULTURELLES 2020
(A remplir par le candidat)

ETAT CIVIL

Nom :	Adresse :
Prénom(s) :	Ville :
Date de naissance :	Pays :
Lieu de naissance :	E-mail :
Nationalité :	Téléphone :

ETUDES ANTERIEURES

Dernier(s) diplôme(s) avant la thèse :	Etablissement :
Mention(s) :	Adresse :
Obtention d'une bourse : o oui, précisez :	Ville :
o non	Pays :
Avez-vous déjà effectué des études ou séjours dans un pays étranger ? o oui, précisez :	Niveau d'anglais :
o non	Niveau dans la langue du pays de mobilité demandé :

THESE

Titre de la thèse :	Date de la 1 ^{ère} inscription en thèse :
Discipline :	Au moment de la demande de mobilité, en quelle année de thèse êtes-vous ? :
Directeur de thèse :	Financement de la thèse :
Ecole doctorale :	o bourse
Directeur de l'école doctorale :	o contrat doctoral
Laboratoire/Equipe de recherche :	o cifre
Directeur du laboratoire/de l'équipe :	o autre, précisez :
	Bénéficiez-vous d'une autre bourse en 2019-2020, ou en avez-vous fait la demande ?

MOBILITE INTERNATIONALE

Pays de mobilité :	Responsable étranger invitant :
Durée de la mobilité :	Statut/Qualité :
Date prévisionnelle de départ :	Laboratoire ou service étranger invitant :
Montant total des dépenses prévisionnelles : (détail en pièce jointe)	Nom du Directeur du laboratoire ou du service d'accueil :
Etablissement étranger invitant :	
Pays :	

AVIS A FOURNIR

Avis motivé et signature du directeur de thèse à l'Université Lyon 3 :
Avis motivé et signature du directeur du laboratoire (EA ou UMR) de l'Université Lyon 3 :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements me concernant, et m'engage à fournir les pièces justificatives nécessaires en cas d'obtention de la bourse.

Fait à... ..

Le... ..

Signature,